COMMUNIQUÉ DE PRESSE :
FACE À LA SUCCESSION DES RISQUES MAJEURS, ANTICIPONS ET ADAPTONS NOS TERRITOIRES

Architectes, paysagistes concepteurs, urbanistes et CAUE unissent leurs compétences pour anticiper les risques et accompagner l'adaptation des territoires.

Les incendies de l'été 2026 en Nouvelle-Aquitaine s'inscrivent dans une succession de phénomènes majeurs : inondations, tempêtes, submersions, érosion, sécheresses, fortes chaleurs et mouvements de terrain. Ces risques ont des mécanismes distincts, mais leur répétition et leurs effets cumulés interrogent notre manière de construire, d'aménager et d'habiter.
La prévention des risques majeurs ne peut plus se limiter à des réponses ponctuelles après chaque catastrophe. Elle doit s'appuyer sur une ambition commune : anticiper les risques et construire ensemble des territoires capables d'y faire face, en faisant évoluer durablement nos manières de construire, d'aménager et d'habiter.

Du retour d'expérience à une action territoriale partagée
Au Porge, particulièrement touché par les incendies de l'été 2026, la mobilisation engagée entre la Commune, le CAUE de la Gironde et le Conseil régional de l'Ordre des architectes de Nouvelle-Aquitaine a permis d'organiser un accompagnement coordonné des habitants sinistrés et de mobiliser 198 architectes volontaires.

Cette expérience souligne l'importance d'un accompagnement de proximité, capable de répondre aux besoins immédiats des habitants tout en ouvrant une réflexion plus large sur la reconstruction, l'implantation des bâtiments et l'adaptation des territoires aux risques futurs.
La mémoire des catastrophes s'estompe parfois rapidement. Développer une culture du risque, nourrie des savoirs locaux et de l'histoire des implantations humaines, est essentiel. Les interdépendances entre territoires urbains, ruraux, agricoles, forestiers et littoraux imposent aussi des coopérations dépassant les frontières administratives.

C'est dans cette perspective que les architectes, paysagistes, urbanistes et CAUE ont choisi de croiser leurs expertises et leurs expériences de terrain. En associant les compétences de conception et d'aménagement à la connaissance des territoires, au conseil de proximité et à la sensibilisation des publics, ils entendent faire émerger des propositions concrètes pour mieux anticiper les risques et accompagner les collectivités et les habitants.

Des propositions concrètes portées par chaque profession
Architectes — Adapter le bâti et les espaces habités
- Intégrer les risques dès la conception : implantation, orientation, matériaux, systèmes constructifs, façades, toitures, accès et abords.
- Diagnostiquer les vulnérabilités du bâti existant et programmer son adaptation aux incendies, aux inondations, aux fortes chaleurs et aux mouvements de terrain.
- Accompagner une reconstruction adaptée aux besoins des habitants, en conciliant sécurité, qualité architecturale, contraintes réglementaires et assurantielles, sans reproduire systématiquement les implantations ou dispositions vulnérables.

Paysagistes — Faire du paysage un levier de prévention
- Préserver et réactiver les espaces agricoles et pastoraux, les paysages ouverts, les zones humides et les mosaïques de milieux, afin de limiter les continuités combustibles**.**
- Transformer les lisières entre espaces habités, agricoles et forestiers ; adapter les essences et les pratiques de gestion de la végétation aux conditions climatiques ; définir de nouveaux usages pour ces lisières afin d'en faciliter l'aménagement, l'entretien (agriculture de proximité, espaces de sports et loisirs, …) et l'appropriation en y associant les usagers et riverains comme acteurs de leur territoire.

- Restaurer les sols et les cycles de l'eau ; concevoir des dispositifs de prévention et de défense contre l'incendie intégrés au paysage, multifonctionnels et entretenus dans la durée.

Urbanistes — Faire de l'adaptation un principe d'aménagement

- Identifier et croiser les vulnérabilités à l'échelle des bassins de vie, en tenant compte de l'histoire des territoires, des activités et des relations entre milieux naturels et espaces habités.
- Faire évoluer les documents de planification et les choix d'aménagement : localisation des logements et des activités, renouvellement urbain, usages des sols et préservation des espaces naturels et agricoles.
- Organiser des coopérations entre territoires et articuler les politiques d'habitat, de mobilité, d'eau, de forêt et d'agriculture au-delà des limites administratives.

Les CAUE – L'ingénierie publique de proximité gratuite, neutre et indépendante

- Développer la culture du risque : former les élus et les techniciens à l'urbanisme en contexte de risques naturels. Sensibiliser et conseiller les porteurs de projets sur les choix constructifs qui réduisent la vulnérabilité.
- Traduire le vécu des habitants en règles et outils partagés : recueillir les retours d'expérience en ateliers « vulnérabilité et défendabilité » et nourrir l'élaboration des PLU, des secteurs de projet (OAP), des PPR et des cadres de référence communs aux élus, aux administrés et aux services instructeurs.
- Accompagner après le sinistre : tenir des permanences de l'architecte-conseiller auprès des sinistrés, appuyer les services instructeurs, partager et appliquer les bonnes pratiques à d'autres communes exposées grâce à la coordination régionale des CAUE.

Trois priorités communes pour passer à l'action

1. **Anticiper plutôt que subir**

Développer des diagnostics territoriaux pluridisciplinaires pour mieux connaître les vulnérabilités, croiser les expertises et intégrer les risques dans les choix d'aménagement. S'appuyer notamment sur la connaissance de terrain des CAUE pour renforcer la sensibilisation et la culture du risque auprès des habitants et des élus.

2. **Accompagner plutôt que réparer**

Donner aux collectivités les moyens humains, techniques et financiers d'agir, en mobilisant les compétences complémentaires des architectes, paysagistes, urbanistes et CAUE. Renforcer l'ingénierie territoriale et le conseil de proximité pour accompagner les projets, de leur conception à leur réalisation, en anticipant les besoins de gestion et d'entretien.

3. **Transformer et entretenir dans la durée**

Mobiliser les compétences des trois professions et des CAUE avant, pendant et après les catastrophes, pour accompagner les habitants et les collectivités, faire évoluer les pratiques d'aménagement et reconstruire sans reproduire les vulnérabilités existantes.

Prévenir les risques, c'est aussi [re]faire territoire

Aucune profession ni aucune collectivité ne peut répondre seule. Architectes, paysagistes et urbanistes et CAUE conjuguent leurs savoir-faire, de la parcelle au grand territoire, pour élaborer avec les habitants, les élus, les services de l'État et les autres acteurs du cadre de vie des réponses adaptées. En croisant leurs expertises, ils proposent une approche globale et concertée pour mieux anticiper les risques et accompagner l'adaptation des territoires.

Anticiper plutôt que réparer. Composer avec les risques plutôt que les subir. Agir ensemble plutôt que séparément.

Cette mobilisation marque une première étape vers une démarche collective associant les services de l'État. L'ambition est de construire un discours commun et de le traduire en actions concrètes (conférences, tables rondes, rencontres territoriales) pour faire émerger des solutions opérationnelles d'adaptation des territoires aux risques majeurs.